

## Tunisie-UE : ligne de crédit de 40 millions d'Euros pour l'investissement dans l'environnement



TUNIS, 16 novembre. 2009 (TAP) - Un atelier de travail axé sur la garantie «d'une meilleure prise en compte du développement durable et de l'environnement dans les actions de la coopération franco-tunisienne», a été organisé, lundi, à Tunis, par l'Agence française de développement (AFD), en collaboration avec les ministères de l'Environnement et du développement durable et du Développement et de la coopération internationale.

L'objectif de cette manifestation est d'engager un travail d'échange et de réflexion stratégique entre la Tunisie et l'ensemble de ses partenaires sur les principales problématiques environnementales du pays et l'adéquation des actions prioritaires de la coopération française dans ce domaine.

Cette manifestation a été l'occasion de la signature d'une convention de financement d'une ligne de crédit octroyée par la Commission Européenne et l'AFD à la Tunisie, d'une valeur de 40 millions d'Euros, ainsi qu'une bonification supplémentaire sous forme de Don de 3 millions d'Euros.

Ce financement vient compléter le dispositif existant d'incitation à l'investissement à impact positif sur l'environnement (Fonds de dépollution-FODEP) et permettra de financer des projets réalisés par les entreprises dans le domaine de la dépollution industrielle et de la valorisation des déchets.

### Objectif 2014 : hisser les investissements environnementaux à hauteur de 1,25% du PIB



Ouvrant les travaux de cet atelier, M.Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable, a souligné que la Tunisie est attachée à achever «sa transition environnementale» par l'intégration de la durabilité dans les différents secteurs de l'économie, à garantir une gestion écologique de ses ressources naturelles (l'eau, le sol, et le littoral) et à harmoniser sa législation environnementale avec la réglementation internationale, notamment, européenne.

Il a rappelé que le pays est préoccupé par la réalisation d'un saut qualitatif au niveau de ses performances économiques globales par la promotion de ses exportations et la mise à niveau environnementale des différents secteurs de production, en vue de faire face à la concurrence et se positionner sur le marché européen.

L'engagement de la Tunisie à sauvegarder ses ressources naturelles et à préserver son environnement a été largement reconnu à l'échelle internationale, précise encore le ministre, rappelant que les études récentes, réalisées par les institutions internationales à l'instar de la banque mondiale, ont montré que les coûts de dégradation de l'environnement en Tunisie ne dépassent pas 2,1% du PIB. Ce qui demeure a-t-il dit très proche des valeurs observées dans les pays développés.

S'agissant des programmes futurs, M.Hamada a réitéré la volonté de la Tunisie de hisser les enjeux environnementaux aux rangs de priorités nationales, annonçant que les prévisions visent à hisser les investissements environnementaux à hauteur de 1,25% du PIB à l'horizon de 2014 et l'amélioration du cadre juridique par l'élaboration du code de l'environnement.

Le ministre a passé en revue les nombreuses initiatives intégrées dans le cadre du programme présidentiel pour la période 2009/2014, à l'instar de la mise à niveau environnemental de l'entreprise tunisienne en vue d'atteindre 500 entreprises certifiées ISO 14001.

Pour sa part, M.Pierre Ménat, ambassadeur de France en Tunisie, a souligné que la politique tunisienne en matière de développement durable et d'environnement est «l'une des plus actives en méditerranée». Il a en outre passé en revue les instruments français mobilisés pour la coopération avec la Tunisie, mettant l'accent sur la nécessité de mobiliser tous les moyens afin de relever les défis environnementaux et climatiques.

Au cours de ce même atelier, une synthèse d'un rapport intitulé «revue environnementale des projets soutenus par l'AFD et le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) en Tunisie», a été présenté.

Selon les conclusions dudit rapport, la Tunisie a les capacités de construire elle même son propre développement dans le cadre d'un partenariat multi sectoriel et multi disciplinaire pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions originales qui «collent» à sa réalité.